

LE RASSEMBLEUR DE LA CÔTE

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL = OCCUPATION DU TERRITOIRE

SPÉCIAL CONGRÈS

DANS CE NUMÉRO :

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 1

L'ANCIENNETÉ 1

LA QUESTION DE L'URANIUM 2

NORFIL 2

ALLIANCE SYNDICATS ET TIERS-MONDE 3

PARLONS PROCÉDURES 3

FONDACTION 4

SOMMAIRE :

- De gros défis à relever sur le développement régional
- La question de l'uranium à Sept-Îles
- L'ancienneté, un sujet bien d'actualité
- Quoi de neuf chez Fondation

Nous avons sur la Côte-Nord de gros défis à relever. Depuis quelques années, nous avons été à même de nous rendre compte des effets de la fragilité de certains secteurs, de la mondialisation de l'économie, de la baisse de la démographie, de la détérioration de nos services publics. Comme conseil central, nous avons la responsabilité d'agir et d'oser pour l'ensemble de nos membres et l'ensemble des communautés qui composent notre région.

Occuper le territoire et s'en

occuper, c'est la prise en charge par ses communautés du développement de sa région. Tendre vers un développement durable, qui favorise l'épanouissement des hommes et des femmes des différentes cultures. Un développement qui reconnaît une société juste et solidaire qui se construit et se cimente dans le respect d'autrui et dans la rencontre des différences.

Occuper le territoire, c'est aussi prendre notre place ou s'associer avec nos partenaires naturels dans les lieux décisionnels de la région, afin d'y

faire valoir nos valeurs. C'est être responsable vis-à-vis de nos membres, les générations futures, des communautés de la région et l'ensemble de la société.

ENSEMBLE, SOLIDAIRES ET RESPONSABLES, voici notre vision de ce développement.

Pierre Paul, salarié SAMVR—CSN



L'ANCIENNETÉ, UNE NOTION PLUS VERSATILE QU'IL N'Y PARAÎT

Une présentation passionnante par un conférencier intéressant et dynamique, des tables rondes animées qui ont suscité des débats relevés et pertinents. Nous avons là réunis tous les ingrédients d'une recette gagnante. J'ai hâte d'entendre et de lire vos commentaires sur le choix que nous avons fait cette année d'utiliser la formule conviviale des tables rondes pour favoriser les débats et le brassage des idées. J'en profite d'ailleurs pour remercier les animateurs-trices qui ont su rendre l'exercice agréable et je vous rappelle que nous répèterons la formule ce matin avec le débat sur les finances publiques.

Mais pour en revenir au débat d'hier, j'estime fort intéressante cette opportunité que nous avons eu de confronter les différentes tendances présentes dans la société et dans le mouvement ouvrier plus particulièrement. De nombreux défis nous attendent, je pense entre autre à l'intégration des jeunes, incontournable si nous voulons vraiment réhabiliter l'image trop souvent ternie du syndicalisme. Nous en connaissons un peu plus sur les réalités et préoccupations des uns et des autres, des interfaces seront nécessaires pour fédérer ces valeurs que nous partageons tous. À nous finalement d'être visionnaire, d'oser d'imagination et d'audace pour changer les choses.

Nous avons entrouvert la porte et poser un premier jalon, je n'ai aucun doute que ce débat se poursuivra et s'enrichira dans nos milieux de travail et dans les forums de réflexion du mouvement. Comptez sur l'équipe du conseil central pour y contribuer au meilleur de ses moyens.



Guillaume Tremblay
Président, CCCN—CSN

LA QUESTION DE L'URANIUM SUR LA CÔTE-NORD

Le Conseil central Côte-Nord ne s'est pas encore prononcé officiellement sur le développement éventuel de projet uranifère sur son territoire. Nous avons préféré pour ce faire, rassembler un maximum d'information sur le sujet afin de permettre à nos syndicats affiliés de s'exprimer sur la question en toute connaissance de cause. En ce sens, le vice-président responsable du dossier à l'exécutif a assisté à plusieurs rencontres et colloques sur la question et nous avons invité les porteparole de la coalition « Sept-Îles sans uranium » à venir nous exposer leur point de vue de même que les plus récentes données scientifiques sur le sujet.

Nous verrons qu'outre le projet de la firme Terra Venture qui a certainement défrayé la manchette, d'autres projets sur la Côte ont franchi différentes étapes, sans que la population en soit véritablement informée.

Cette présentation aura lieu aujourd'hui et sera l'occasion de débattre d'une proposition qui devrait nous permettre de camper notre position sur la question.

Comme l'affirmait le président du Conseil central dans la dernière édition du *Perspectives*, « Des projets miniers sur la Côte-Nord, il en existe depuis de nombreuses années. Ils sont en grande partie responsables de notre développement économique et génèrent des em-

ploiis de qualité, mais tout cela doit se faire en respectant nos communautés et l'environnement. »

Réjean Bradley, conseiller syndical SAMVR—CSN



UN SAC FABRIQUÉ SUR MESURE

C'est avec une grande fierté que le Conseil central Côte-Nord—CSN s'est associé au centre de travail adapté « Les vêtements Norfil » pour l'élaboration et la fabrication de votre sac du 6e congrès.

L'entreprise Vêtements Norfil est un organisme à but non lucratif qui fait figure de proue en économie sociale à Baie-Comeau. Cette entreprise constitue le principal actif du groupe de la Côte (1981).

C'est une soixantaine de travailleurs qui forme l'équipe de ce centre de travail adapté. La majorité de son personnel est composé de personnes vivant avec des limitations fonctionnelles

d'ordre physique, intellectuel ou psychologique.

Norfil leur offre également un environnement social dynamique et une formation leur permettant ainsi de vivre dignement et de façon autonome.

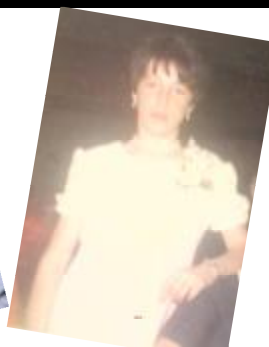
Notons que le principal client de l'entreprise est la multinationale Alcoa.

Jean-Pierre Jean, secrétaire général CCCN—CSN



LES RECONNAISSEZ-VOUS?

Nous vous présenterons à chaque parution des photos de quelques personnes qui ont travaillé ou milité à la CSN, peut-être y sont-ils encore d'ailleurs, à vous de deviner c'est qui????



PARTICIPER À ALLIANCE SYNDICATS ET TIERS-MONDE, C'EST CONTRIBUER À CHANGER LE MONDE

« C'est avec enthousiasme que la CSN relance son fonds dédié à la coopération internationale, Alliance syndicats et tiers-monde (ASTM). Dans un contexte où la mondialisation néolibérale entraîne une série de problèmes, la solidarité internationale est devenue, plus que jamais, nécessaire afin d'atteindre nos revendications sociales et syndicales. Soyons clairs: à la CSN, nous ne sommes pas contre la mondialisation. Au contraire, si cela se déroule dans le respect des normes du travail et assure un véritable développement pour les populations locales, la globalisation peut être bénéfique. Le problème, c'est qu'elle se dirige dans la direction opposée !

À la CSN, nous croyons que le mouvement syndical est appelé à jouer un rôle majeur en proposant des solutions de rechange. À l'aube des nouveaux défis que la mondialisation nous impose, la CSN relance ASTM afin d'établir une coopération syndicale basée sur le renforcement des organisations dans les pays du Sud.

Notre action doit ainsi dépasser les frontières de chaque pays et tisser des solidarités avec celles et ceux qui veulent bâtir un autre monde. Notre expérience et nos relations avec les centrales syndicales, particulièrement en Amérique latine et en Afrique, fondent, pour l'essentiel, la base sur laquelle reposera cette solidarité. Ces organisations qui bataillent sans cesse pour améliorer les conditions

de travail de leurs membres, sont confrontées aux mêmes défis que nous. »

Claudette Carbonneau

Présidente de la CSN



PARLONS PROCÉDURES

La question privilège

La période de question de privilège est toujours un moment fort attendu lors d'un congrès. C'est en effet un moment d'intense solidarité où les syndicats en conflit font connaître leur lutte.

C'est pour eux une véritable dose d'énergie qui les encourage à continuer leur combat.

Les syndicats qui présentent une demande d'appui le font souvent en raison de lock-out, de fermeture ou de grève qui perdure.

On peut aussi la poser pour une question urgente à discuter qui est d'intérêt général pour l'ensemble des délégués-es.

La question préalable

La question préalable repose sur la présomption que le congrès est suffisamment renseigné sur une question et qu'il est prêt, sans plus de discussion à se prononcer.

La question préalable ne peut être posée qu'après que cinq délégués-es ont pris part au débat et que son proposeur, lui, n'a pas pris part au débat.

Alors, la question préalable est décidée par la majorité au 2/3 des voix.

Si la question préalable est rejetée, le débat continue et celle-ci ne pourra être ramenée qu'à la condition qu'au moins cinq délégués-es, n'ayant jamais pris part au débat antérieurement aient pris la parole depuis qu'elle a été rejetée la première fois.

Les points d'ordre

Au cours d'un débat, une ou un délégué-e peut toujours soulever un point d'ordre pour rétablir les faits, pour protester contre des personnalizations, des défis, des injures, un langage grossier, des propos sexistes ou racistes, ou pour exiger qu'une oratrice ou un orateur retire des paroles blessantes qui ont été prononcées.

On peut également soulever un point d'ordre pour réclamer le maintien de l'ordre et du déquorum, pour exiger qu'une oratrice ou un orateur s'entienne au sujet en discussion.

On ne peut soulever qu'un seul point d'ordre à la fois, en d'autres termes, il ne peut y avoir de point d'ordre sur un point d'ordre.

Pour nous joindre

www.csn-cote-nord.com

CONSEIL CENTRAL CÔTE-NORD

999, rue Comtois
Baie-Comeau (Québec) G5C 2A5
Téléphone: (418) 589-2608
Télécopie: (418) 589-6873

690, boul. Laure, bureau 10
Sept-Îles (Québec) G4R 4N8
Téléphone : (418) 962-5571
Télécopie : (418) 968-0815
Messagerie : cccnbc@globetrotter.net



Ce soir: Cocktail de Fondation et soirée de solidarité. On va s'amuser et danser !!!!!



15 ans d'action pour notre monde

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

Cette année, Fondation souligne ses 15 ans d'action en tant qu'institution financière socialement responsable et résolument engagée en faveur du développement durable.

Une série d'activités seront organisées dans le cadre du 15^e anniversaire en vue de souligner le travail des nombreuses personnes qui sont associées à son succès dans les milieux de travail, dans les syndicats, dans les entreprises et dans diverses institutions. Fondation invite aussi tous ceux et celles qui souhaitent transformer les manières de consommer et de faire des affaires à partager leur réflexion.

Le coup d'envoi du 15^e a été marqué au début du mois de mai avec l'installation d'une œuvre de l'artiste Michel Dallaire devant les bureaux de Montréal. Puis mardi, Fondation a ouvert les portes du plus haut édifice à bureaux contemporain à structure de bois lamellé-collé en Amérique du Nord, à Québec. Cet édifice a aussi été conçu en vue d'obtenir une certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).

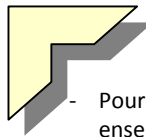
D'ailleurs, hier, les gens de Fondation ont offert une intervention aux couleurs du 15^e afin de souligner l'engagement des syndicats CSN à faire progresser leurs fonds de travailleurs dans le cadre de notre 6^e congrès régulier. D'autres activités se dérouleront tout au long de l'année pour fêter les 15 ans de Fondation.

L'équipe de la rédaction:

Hélène Girard Courriel: helene.girard@csn.qc.ca

Jean-Pierre Porlier Courriel: jeanpierre.porlier@cegep-sept-iles.qc.ca

Vous avez des nouvelles, des potins à soumettre, contactez un des membres de l'équipe de la rédaction.



Blague à part

- Pourquoi « séparé » s'écrit-il tout ensemble, alors que « tout ensemble » s'écrit séparé ?
- Un citron fait un hold-up.
Pas un zeste, je suis pressé !



TRUCS ÉCOLOS

- ♦ Au diable les produits et cirages toxiques, appliquez le dos d'une pelure de banane sur le cuir de vos chaussures, laissez agir une minute, puis faites briller avec un chiffon doux !
- ♦ Nombreux sont les services qui proposent de vous envoyer par courriel vos factures, ainsi fini le papier utilisé pour les imprimer et terminées les factures introuvables, perdues dans les tiroirs.

